

## COMMUNIQUE

### **AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 26 novembre 2008, d'agréer le fonds suivant :

#### **ATTIJARI FCP CEA**

Fonds Commun de Placement  
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif  
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Siège Social : Résidence Omar Bloc B 2<sup>ème</sup> étage Montplaisir Ennassim 1073 Tunis

Attijari Gestion - et Attijari Bank ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 26 novembre 2008, pour la création d'un Fonds Commun de Placement, de type mixte, dénommé « **ATTIJARI FCP CEA** » d'un montant initial de D.100 000.